

Montréal, le 16 octobre 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande de modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel
d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2023
Dossier de la Régie : R-4189-2022, Phase 3

Le 9 octobre 2024, Intragaz dépose à la Régie de l'énergie (la Régie), dans le cadre du dossier mentionné en objet, une huitième demande amendée¹ visant à faire approuver le montant du cavalier tarifaire portant sur le coût réel des projets d'optimisation d'Intragaz aux sites de Saint-Flavien et de Pointe-du-Lac (les « Projets d'optimisation ») ainsi qu'une proposition de modification du Tarif d'emmagasinage intégrant le texte relatif au cavalier tarifaire sur les Projets d'optimisation.

La Régie établit le calendrier suivant aux fins de traiter cette demande.

Au plus tard le 25 octobre 2024 à 12 h	Dépôt des demandes de renseignements des intervenants à Intragaz
Au plus tard le 1 ^{er} novembre 2024 à 12 h	Dépôt des réponses par Intragaz aux demandes de renseignements des intervenants
Au plus tard le 8 novembre 2024 à 12 h	Dépôt des commentaires des intervenants
Au plus tard le 15 novembre 2024 à 12 h	Dépôt de la réplique d'Intragaz aux commentaires des intervenants

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
NL/ml

¹ Pièce [B-0152](#)